

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres
Nous l'empruntons à nos enfants. »



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE **DE LA NOISETTE D'OC**

Nous, « La Noisette d'Oc, Karine et Yvan Causse »,
Attachés aux valeurs de notre entreprise, nous transmettons nos engagements :
d'abord auprès de notre personnel pour applications,
ensuite nous les exposons à nos acheteurs, fournisseurs et institutionnels.

Notre profession, lanterne des plans aquatiques, nous sensibilise déjà automatiquement au respect des règles élémentaires à notre Terre.

La consommation de nos produits exige aussi une surveillance sanitaire des eaux sans faille.

Le partage du territoire impose sa gestion, afin que tout le monde profite sans impact, dans le seul but de transmettre.

Nos conditions sanitaires sont rédigées pour communication au service qualité de nos clients lors de crise sanitaire.

En 2020, notre contexte est le suivant :

- Risques d'effondrements des marchés et des cours de nos produits.
- L'exigence de certains clients d'une prise en compte effective de l'environnement dans notre process de production
- Nécessité de diminuer les volumes de déchets produits, même s'ils sont pour la plupart organiques et recyclés, car leurs traitements occasionnent des dépenses d'énergie
- Encadrer nos dépenses énergétiques pour diminuer notre contribution à l'effet de serre.
- Améliorer les conditions de travail.

Aussi nous nous engageons de façon continue à

Guider l'entreprise pour maintenir nos progrès, voir d'améliorer sa performance environnementale,

Assurer notre volonté d'adhésion à la norme ISO 14001, d'utiliser les outils, méthodes et moyens adaptés à notre exploitation et à notre personnel,

Insuffler notre engagement environnemental par nos pratiques et d'en informer nos parties intéressées afin de nous protéger et préserver notre environnement à toute forme de contamination et pollution,

Améliorer nos conformités réglementaires et instaurer des règles sanitaires nouvelles selon la pandémie Covid19 pour préserver chacun de nous.

Communiquer sur cet engagement collectif ambitieux.

Et pour 2020 – 21 - 22 :

- Conserver nos marchés en communiquant davantage sur nos bonnes pratiques,
- Poursuivre nos engagements par notre Politique Environnementale,
- Diminuer le volume d'algues sur les cordes d'élevage et limiter l'usage du ciment,
- Augmenter sur site, le recyclage des déchets conchylicoles
- Changer nos pratiques culturelles pour diminuer les consommations de carburant du bateau.
- Abriter les hommes et le produit du soleil estival et des intempéries l'hiver à quai

Pour cela,

soutenus par l'engagement de notre personnel, nous mettons en place un système de management environnemental applicable sur l'exploitation : La Noisette d'Oc (Production à terre et sur l'eau, agritourisme)

Méze, le 20 avril 2020,

« K. et Y. Causse »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvan Causse', with a horizontal line underneath.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres
Nous l'empruntons à nos enfants. »

Nos actions déjà réalisées et poursuivies :

- 100 % conforme avec la réglementation environnementale (veille), par bienveillance, nous utilisons de l'huile hydraulique BIO pour nos moteurs

BIOHYDRAN SE



Graissage



www.ecolabel.eu



TOTAL

Fluide hydraulique biodégradable de haute stabilité thermique.

UTILISATIONS

Circuit hydraulique

- Formulée à base d'esters synthétiques saturés, la **BIOHYDRAN SE** est adaptée aux installations hydrauliques fonctionnant dans des conditions sévères et nécessitant des fluides ayant une excellente stabilité thermique et de bonnes propriétés lubrifiantes.
- De part son excellente biodégradabilité et sa très faible écotoxicité la **BIOHYDRAN SE** est particulièrement recommandée lorsqu'une contamination accidentelle d'une zone environnementale sensible peut survenir : activités forestières, travaux publics, fluviales, offshore, zones de captage d'eau, montagne, etc....

SPECIFICATIONS

NORME : ISO 15380 : HEES

ECOLABEL EUROPEEN : Numéro d'enregistrement : FR/27/002 AFNOR CERTIFICATION
Contribue à réduire la pollution de l'eau et la consommation des ressources. Réduit les émissions de CO₂.
Pour plus d'informations : <http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/>

AVANTAGES

- La **BIOHYDRAN SE** possède un indice de viscosité naturel élevé stable dans le temps, elle n'est donc pas cassifiable. Le maintien du niveau de viscosité durant toute la durée de vie du fluide permet de conserver une efficacité hydraulique optimale.
- La **BIOHYDRAN SE** présente d'excellentes propriétés lubrifiantes et anticorrosion qui prolongent la durée de vie des composants du circuit hydraulique.
- Son excellente stabilité à l'oxydation permet un allongement des espacements de vidanges comparativement à un fluide hydraulique minéral classique.
- La très faible tendance au moussage ainsi que la désaération très rapide de la **BIOHYDRAN SE** limitent la contamination du circuit par de l'air.
- La **BIOHYDRAN SE** possède une bonne miscibilité avec les fluides hydrauliques minéraux HM et HV classiques.

- Nous valorisons 100 % de nos déchets :

Christian TIRMAN <Christian.TIRMAN@coved.com>
À : Mas CAUSSEL <contact@lanoissetedoc.com>

27 avril 2020 à 16:32

Bonjour,

Voici comme convenu les filières de valorisation pour le secteur.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Cordialement

Prenez soin de vous

Filières de valorisation des déchets coquilliers

Réaménagement paysager de carrière	53,54%
Réaménagement paysager de chemin	42,72%
Recyclage coquilles huitres entières pour création d'abri à alevins	3,03%
Broyé de coquilles pour aménagement paysager d'espaces verts ou amendement calcique	0,71%



Vos territoires nous inspirent

-
Christian TIRMAN
Responsable d'agence adjoint
Paprec Group – COVED Environnement
Portable 06 62 91 00 22
Fixe : 04 67 24 91 96
LE MOURRE BLANC – 34140 MEZE



Retrouvez nous sur <http://www.coved.com>

- Communication importante sur notre politique environnementale avec certains de nos clients
- Investissements de palonniers : permettant un volume de stockage d'huitres plus important
→ minoration des aller-retour bateau / lagune
→ permet un stockage avant les périodes à risques des crises sanitaires.

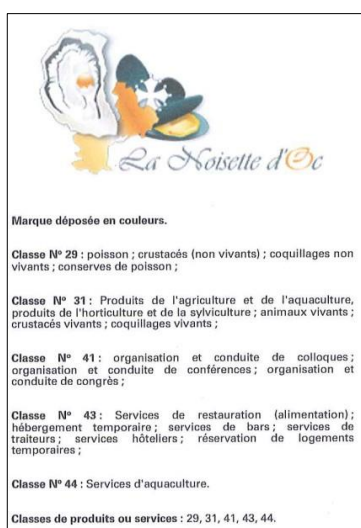
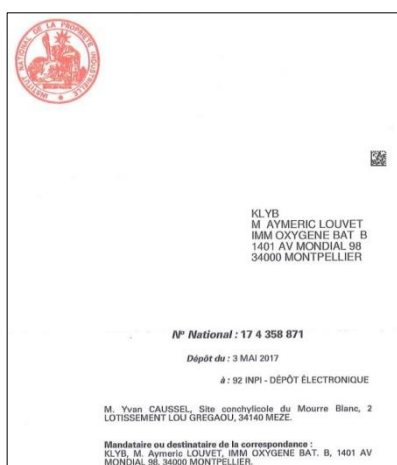


« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres
 Nous l'empruntons à nos enfants. »

- Mention « recyclable » sur nos emballages bois afin d'inciter les consommateurs à ne pas les jeter



- Dépôt de notre nom commercial « La Noisette d'Oc » à l'INPI – Certificat



Nos actions à réaliser :

Nous sommes conscients de nos efforts à entreprendre pour nous améliorer ; hors la crise sanitaire mondiale du Covid 19 va sûrement impacter nos projets et la continuité de notre démarche va dépendre de notre adaptation ou des pressions à relever.

- 1^{er} Défi → Conserver nos marchés : Garder le contact avec nos clients pour retrouver notre commercialisation
- 2^{ème} Défi → Maitriser la sécurité de notre personnel au travail en cette période de crise Covid 19.
 Notre Document Unique des Risques en Entreprise a été modifié et des actions sont mises en place.
- 3^{ème} défi → Construire le toit-terrasse à quai pour abriter nos hommes et la marchandise pour améliorer les conditions de travail aux différentes tâches du produit brut sur les chaînes extérieures.
- 4^{ème} Défi → Investir pour diminuer nos déchets et faciliter le travail :
 - . Des perches tournantes pour relever nos cordes et éliminer la prolifération des algues.
 - . Utilisation de pearljets pour réduire voir supprimer le ciment lors de la mise en croissance des huîtres.
 - . Détrouage plus rapide, moins contraignant aux employés
 - . Réalisation d'un palonnier pour lever hebdomadaire hors de l'eau le bateau : ce qui nous permettra d'éliminer naturellement par séchage les algues, ce qui contribuera au 5^{ème} défi : diminution du carburant, car la coque est propre.
- 5^{ème} défi → Réduire les consommations induites par notre activité
 Liées au défi 4, la diminution de nos déchets : le volume d'algues diminuera drastiquement leur transport et l'énergie au traitement effectué par notre prestataire : la Coved.